



Je pense à moi et aux autres, je suis vacciné

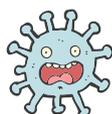


Les fiches pratiques Vaccination



FEMAS
Hauts-de-France

Le vaccin contre la grippe



La maladie

La grippe se transmet par voie aérienne (projection de sécrétions par les postillons, la toux ou les éternuements), par contact rapproché avec une personne malade, ou par contact avec les mains ou des objets contaminés (poignées de portes, couverts...).

La grippe peut être grave, voire mortelle en particulier chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses ou les nourrissons.



Comment prévenir ?

La vaccination permet de diminuer la transmission, et de protéger l'ensemble de la population, notamment les personnes fragiles qui ne peuvent avoir accès à la vaccination. Être vacciné empêche également les éventuelles interactions avec d'autres virus (par exemple la covid-19) qui aggraveraient les symptômes.



Rappel, dose, rattrapage

Une vaccination tous les ans contre la grippe est recommandée et particulièrement pour toutes les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes (quel que soit le stade de la grossesse), l'entourage des nourrissons, les personnes ayant une maladie chronique, les personnes en situation d'obésité, les professionnels de santé. Une seule injection est nécessaire.



Résultats

La vaccination contre la grippe est le moyen le plus efficace de protéger les populations les plus vulnérables. Si elle ne permet pas toujours d'éviter la maladie, elle réduit le risque de complications graves ou de décès. Environ 2 000 décès seraient ainsi évités chez les personnes âgées chaque année grâce à la vaccination lors des épidémies de grippe.

Recommandé

Le vaccin HPV

Infections à papillomavirus humains



Les maladies

Les infections à Papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et se transmettent lors des contacts sexuels. L'infection peut entraîner chez la femme, la formation de lésions au niveau du col de l'utérus, et chez hommes et femmes des lésions au niveau de l'anus. On parle alors de lésions « précancéreuses », qui peuvent évoluer vers un cancer en dix à vingt ans.



Comment prévenir ?

La prévention du cancer du col de l'utérus repose sur **la vaccination**, qui prévient l'infection par les HPV inclus dans le vaccin, **associée au dépistage par frottis** qui identifie les lésions précancéreuses induites par les HPV.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination contre les infections à Papillomavirus humains (HPV) est recommandée pour tous les adolescents de 11 à 14 ans (filles ET garçons). 2 à 3 injections sont nécessaires en fonction du vaccin utilisé et de l'âge.

Par ailleurs, dans le cadre du rattrapage vaccinal, la vaccination est recommandée pour les jeunes filles et garçons et jeunes adultes (femmes/hommes) entre 15 et 19 ans révolus et 3 injections sont nécessaires. La vaccination est également recommandée chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) jusqu'à l'âge de 26 ans et chez les adolescents immunodéprimés des deux sexes, aux mêmes âges que pour la population générale, avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 19 ans révolus.



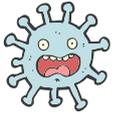
Résultats

Lorsqu'elle est effectuée avant le début de la vie sexuelle, la protection conférée par le vaccin contre les virus inclus dans le vaccin est proche de 100%.

Cet élargissement de la vaccination anti-HPV aux garçons, au-delà de la protection conférée aux garçons vaccinés, permettrait aussi, sous réserve d'une couverture vaccinale suffisante, de freiner la transmission des papillomavirus au sein de la population générale, de mieux protéger les filles et femmes non vaccinées, et enfin de mieux protéger les garçons et hommes quelle que soit leur orientation sexuelle.

Recommandé

Le vaccin BCG (Bacille de Calmette et Guérin) contre la tuberculose



La maladie

Ce vaccin agit contre la tuberculose. Il s'agit d'une maladie infectieuse qui touche principalement les poumons. Elle peut également toucher d'autres organes : essentiellement les méninges (membranes entourant le cerveau), mais aussi les os, les ganglions, etc.

La tuberculose se transmet de personne à personne par les gouttelettes contaminées émises lors de la toux ou des éternuements. Seules les formes pulmonaires de tuberculose peuvent être contagieuses. La transmission de la bactérie nécessite le plus souvent des contacts prolongés ou répétés.



Comment prévenir ?

C'est une maladie bactérienne pour laquelle la vaccination est recommandée pour les nourrissons exposés au bacille de la tuberculose. Elle a pour but principal de protéger les jeunes enfants des formes graves de tuberculose.



Rappel, dose, rattrapage

Pour les enfants à risque élevé de tuberculose, la vaccination doit être pratiquée à partir de l'âge d'1 mois, idéalement au cours du 2ème mois et jusqu'à l'âge de 15 ans. Elle consiste en l'administration d'une dose unique de vaccin BCG.

La revaccination (rappel) par le BCG n'est pas nécessaire.



Résultats

L'objectif de la vaccination est avant tout de protéger les enfants des formes graves de tuberculose, essentiellement les méningites tuberculeuses, avec une efficacité dans plus de 75% des cas, car plus de la moitié des enfants atteints de méningite tuberculeuse gardent des séquelles.

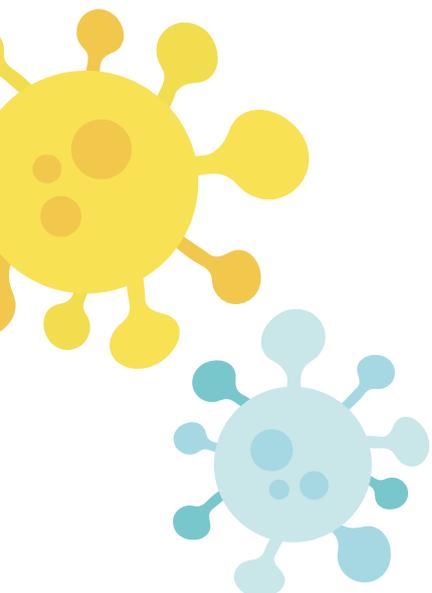
Recommandé

11 vaccins obligatoires

Depuis les recommandations vaccinales du 1er janvier 2018, ce ne sont plus 3 vaccins qui sont obligatoires (diphtérie, tétanos, poliomyélite) **mais 11**.

Il s'agit des vaccinations contre : la **coqueluche**, les **infections invasives à Haemophilus influenzae de type b**, l'**hépatite B**, les **infections à pneumocoque**, les **infections invasives à méningocoque C**, la **rougeole**, les **oreillons**, la **rubéole**, la **diphtérie**, le **tétanos** et la **poliomyélite**.

Il est donc nécessaire pour les **enfants nés avant le 1er Janvier 2018** (entre 2010 et 2017), d'être vigilant concernant la **mise à jour de leur vaccination**.



Le vaccin contre la méningite à haemophilus influenzae de type B



La maladie

La méningite à Haemophilus influenzae b est une infection bactérienne très répandue, qui se retrouve facilement dans les voies aériennes supérieures (nez et gorge). Elle peut être transmise par les gouttelettes de salive des personnes infectées.

Elle entraîne des infections locales comme des otites, infections au larynx pouvant entraîner une asphyxie, et peut se disséminer dans l'organisme par le sang (infections des enveloppes du cerveau et/ou septicémie). Cette méningite peut être mortelle ou laisser de graves séquelles (surdité, cécité).



Comment prévenir ?

C'est une maladie très invasive pour laquelle la vaccination est reconnue comme le moyen le plus efficace de protection chez les nourrissons.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination contre la méningite à haemophilus influenzae de type b est obligatoire chez tous les nourrissons, nés à partir du 1er janvier 2018, à partir de 2 mois. Deux injections sont nécessaires à l'âge de 2 et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois.

Par ailleurs dans le cadre du rattrapage vaccinal pour les enfants non vaccinés entre 6 et 12 mois, 2 doses à un mois d'intervalle, suivies d'une dose de rappel à 18 mois et pour les enfants de 13 mois à 5 ans, il s'agira d'une seule dose.

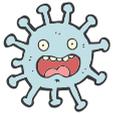


Résultats

La vaccination contre la méningite à haemophilus influenzae de type b est très efficace (protection proche de 100%). Cette maladie a pratiquement disparu chez les enfants, les exceptionnels cas persistants surviennent chez les enfants non ou encore incomplètement vaccinés.

Obligatoire

Le vaccin contre les pneumocoques



Les maladies

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie. Les pneumocoques peuvent être responsables d'infections dans de nombreux endroits du corps : l'oreille moyenne (otite) chez les enfants, les sinus (sinusite) chez l'adulte, les enveloppes du cerveau (méningite), le sang (bactériémie) et les poumons (pneumonie).

Lorsque les pneumocoques se diffusent dans un site normalement stérile, tel que le sang (bactériémie ou septicémie), les méninges (méningites) ou une articulation (arthrite), les infections à pneumocoques sont dites invasives. De telles infections peuvent être graves et nécessitent le plus souvent une hospitalisation.



Comment prévenir ?

Dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 : d'une part ne pas reporter la vaccination obligatoire contre le pneumocoque du nourrisson avant l'âge de 2 ans, et d'autre part reporter cette vaccination après la fin de la période de confinement chez les enfants plus âgés ou les adultes.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination par le vaccin pneumococcique est recommandée chez les enfants de 2 à 6 mois : une dose de vaccin à 2 mois et à 4 mois avec une dose de rappel à 11 mois.

Par ailleurs, dans le cadre du rattrapage vaccinal pour les enfants non vaccinés âgés entre 1 an et 2 ans, 2 doses à deux mois d'intervalle seront faites.



Résultats

En 2018, l'incidence des infections invasives, tous âges confondus, semble se stabiliser par rapport à 2017.

Obligatoire

Le vaccin ROR

Rougeole Oreillons Rubéole



Les maladies

La rougeole provoque de la toux, des éternuements, des sécrétions nasales associés à de la fièvre et une grande fatigue puis une éruption cutanée. Des complications peuvent survenir : laryngite, otite, pneumonie et, plus grave, encéphalite pouvant entraîner la mort ou de possibles séquelles.

Les oreillons se manifestent par de la fièvre et un gonflement important et douloureux des glandes salivaires situées en-dessous des oreilles. Ses complications peuvent être graves : méningite, surdité, inflammation du pancréas ou des testicules.

La rubéole entraîne une fièvre aux alentours de 38°C et une sensation de malaise général. Des boutons apparaissent ensuite, sur le visage puis sur le reste du corps.



Comment prévenir ?

Ce sont des maladies très contagieuses pour lesquelles il n'existe pas de traitement aujourd'hui. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination. La vaccination permet de diminuer la transmission, protéger l'ensemble de la population et notamment les personnes fragiles qui ne peuvent avoir accès à la vaccination.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) est obligatoire chez tous les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018 dès l'âge de 12 mois. La première dose est administrée à 12 mois quel que soit le mode de garde. La deuxième dose entre 16 et 18 mois.

Pour le rattrapage des vaccinations en retard chez l'enfant dont la vaccination a été commencée, la règle est de compléter la vaccination et de lui administrer le nombre de doses qu'il devrait avoir reçues en fonction de son âge, selon les recommandations. Pour les enfants non vaccinés âgés entre 1 an et 10 ans, 2 doses à un mois d'intervalle seront faites.



Résultats

On estime que l'efficacité d'une dose unique du vaccin antirougeoleux administrée entre l'âge de 12 et 15 mois, varie de 85% à 95%. Avec l'administration d'une deuxième dose, l'efficacité est d'environ 97 %.

Obligatoire

Le vaccin contre la coqueluche



La maladie

La coqueluche est une infection respiratoire due à une bactérie très contagieuse.

Elle se transmet de personne à personne, en particulier par les gouttelettes de salive émises lors de la toux. La maladie se manifeste par une toux devenant quinteuse, épuisante et répétée, de jour comme de nuit et durant plusieurs semaines. Ces quintes peuvent entraîner des vomissements.



Comment prévenir ?

C'est une maladie très contagieuse pour laquelle il n'existe pas de traitement aujourd'hui. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination.

La maladie n'est pas immunisante : il est possible d'attraper plusieurs fois la coqueluche, d'où l'utilité de faire, au cours de la vie, les rappels recommandés dans le calendrier des vaccinations.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination contre la coqueluche est obligatoire chez tous les nourrissons, nés à partir du 1er janvier 2018, à partir de 2 mois.

Deux injections sont nécessaires à l'âge de 2 et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois, puis des rappels à 6 ans, entre 11 et 13 ans et enfin tous les 20 ans : à 25 ans, puis à 45 ans selon le contexte et après 45 ans en fonction du cadre de vie.

Par ailleurs, dans le cadre du rattrapage vaccinal pour les enfants non vaccinés âgés entre 1 an et 10 ans, 2 doses à deux mois d'intervalle, suivies d'une dose de rappel entre 8 à 12 mois seront faites.



Résultats

La vaccination contre la coqueluche chez le nourrisson est très efficace. La durée de protection est estimée entre cinq et dix ans. La bactérie responsable de la coqueluche continue de circuler chez les personnes qui ont perdu avec le temps leur protection vaccinale : les rappels sont donc nécessaires, surtout pour protéger les personnes fragiles et/ou non vaccinées et les nourrissons.

Obligatoire

Le vaccin DTP

Diphthérie - Tétanos - Poliomyélite



Les maladies

Le tétanos est dû à une toxine produite par une bactérie naturellement présente dans la terre. La contamination peut s'effectuer par n'importe quelle blessure, coupure ou plaie banale. Cette maladie n'est pas contagieuse mais provoque des contractures musculaires intenses, des spasmes et des convulsions. L'atteinte des muscles respiratoires peut entraîner le décès par asphyxie.

La poliomyélite se transmet par l'ingestion d'aliments, d'eau ou de boissons contaminés par les selles d'une personne porteuse du virus. Elle se traduit par de la fièvre, une sensation de malaise, des maux de tête, des troubles gastro-intestinaux, une raideur de la nuque et du dos. Chez certains, le virus atteint la moelle épinière et les neurones ce qui entraîne des paralysies.

La diphtérie est une maladie due à une bactérie. Très contagieuse, elle se transmet par la toux et les éternuements. Ses symptômes sont ceux d'une angine, avec fièvre, gonflement du cou et maux de tête. Cette maladie peut s'étendre et entraîner la mort par asphyxie.



Comment prévenir ?

N'importe qui peut contracter ces maladies ; tout le monde est donc concerné par cette vaccination tout au long de la vie.



Rappel, dose, rattrapage

Deux injections à l'âge de 2 et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois, puis des rappels à 6 ans, entre 11 et 13 ans et enfin tous les 20 ans : à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis tous les 10 ans à partir de 65 ans.

Par ailleurs, dans le cadre du rattrapage vaccinale pour les enfants non vaccinés âgés entre 1 an et 10 ans, 2 doses à deux mois d'intervalle, suivies d'une dose de rappel entre 8 et 12 mois seront faites.

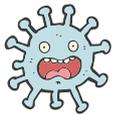


Résultats

La vaccination contre la diphtérie est très efficace : les études montrent que 96 à 98% des nourrissons vaccinés sont protégés. La vaccination contre la polio a permis d'éliminer la poliomyélite en France comme dans la plupart des autres pays du monde. Il en est de même pour le tétanos qui a presque disparu en France.

Obligatoire

Le vaccin contre le méningocoque C



Les maladies

Les infections invasives à méningocoques sont des maladies bactériennes transmissibles graves qui se manifestent le plus souvent par une septicémie ou une méningite. Elles peuvent conduire au décès ou laisser des séquelles importants. Le méningocoque se transmet par le biais des sécrétions rhinopharyngées, par contact direct et étroit avec un porteur sain ou un malade.



Comment prévenir ?

C'est une maladie très invasive pour laquelle la vaccination est reconnue comme le moyen le plus efficace de protection chez les nourrissons, les enfants et les jeunes adultes.



Rappel, dose, rattrapage

Pour tous les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, la vaccination contre les infections à méningocoque C est obligatoire, avec 1 dose à l'âge de 5 mois et 1 dose à l'âge de 12 mois.

Chez les enfants nés avant le 1er janvier 2018, cette vaccination est recommandée avec 1 dose à l'âge de 5 mois et 1 dose à l'âge de 12 mois.

À partir de l'âge de 12 mois et jusqu'à l'âge de 24 ans inclus, une dose unique est recommandée pour ceux qui ne sont pas encore vaccinés.



Résultats

La vaccination contre le méningocoque C est très efficace (proche de 90%). Le nombre d'infections invasives à méningocoque C a fortement diminué depuis 2003.

Obligatoire

Le vaccin contre l'hépatite B



La maladie

L'hépatite B est une infection du foie causée par un virus. Elle se transmet par le sang et par les autres fluides corporels, essentiellement les sécrétions vaginales et le sperme.

La contamination est donc possible par : les relations sexuelles non protégées, le partage d'objets de toilette (brosses à dents, coupe-ongles, rasoirs...), parce qu'ils peuvent contenir des gouttelettes de sang, une seringue contaminée chez les usagers de drogues, la réalisation d'un tatouage ou d'un piercing avec un matériel non ou mal stérilisé... Une mère infectée peut également transmettre le virus à son bébé lors de l'accouchement. L'infection peut se manifester par les symptômes suivants : une jaunisse, des maux de ventre, des nausées et vomissements, de la fièvre ou une grande fatigue. Différentes évolutions sont possibles.



Comment prévenir ?

La vaccination permet de se protéger très efficacement de cette infection et de diminuer la transmission.



Rappel, dose, rattrapage

La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire chez tous les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, dès l'âge de 2 mois.

La vaccination est aussi recommandée, en rattrapage, chez tous les enfants ou adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, non antérieurement vaccinés. Par ailleurs, dans le cadre du rattrapage vaccinal pour les enfants non vaccinés âgés entre 1 ans et 10 ans, 2 doses à un ou deux mois d'intervalle, suivies d'une dose de rappel à 6 mois seront faites.



Résultats

Le vaccin contre l'hépatite B est très efficace. La protection est de très longue durée, probablement à vie, même si les anticorps ne sont plus détectés dans le sang. Il n'y a pas besoin de rappel.

Obligatoire

Préparer un voyage

En cas de voyage à l'étranger, il est vivement conseillé :

- **d'être à jour des vaccins recommandés en France ;**
- **d'être protégé contre des maladies infectieuses qui circulent fortement dans la zone de destination.**

Il est important de s'informer et de se préparer **deux à trois mois avant son départ** en prenant rendez-vous avec votre médecin traitant ou dans un centre de vaccinations spécialisé dans les vaccinations pour les voyageurs, pour faire le point sur les vaccinations dont vous avez besoin en fonction de votre destination et des conditions de séjour.

Le fait de s'y prendre à l'avance permet d'être sûr d'être vacciné assez tôt pour être protégé lorsque l'on arrive dans le pays concerné.



Attention !

Certains vaccins ne se font que dans des centres de vaccinations internationales, ou des centres agréés pour la vaccination contre la fièvre jaune.



Retrouvez la liste des vaccins obligatoires et recommandés en fonction de votre destination



Retrouvez la liste des centres proches de chez vous



Grossesse et projet de grossesse

Les vaccinations recommandées



Avant la grossesse

Coqueluche

**Rougeole-Oreillons-Rubéole
(ROR) (2 injections)**

Varicelle (si jamais eu)

Pendant la grossesse

Grippe

Après la grossesse

Coqueluche

**Rougeole-Oreillons-Rubéole
(ROR) (2 injections)**

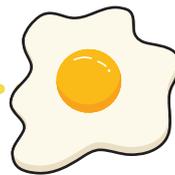
Varicelle (si jamais eu)

Contre-indications à la vaccination

Les contre-indications à la vaccination, provisoires ou définitives, sont très rares. Elles peuvent différer selon le vaccin et sont mentionnées sur la notice.

Les contre-indications les plus fréquentes sont :

Une **allergie grave connue** à l'un des composants du vaccin ;



Une **réaction allergique grave** lors d'une précédente injection du vaccin ;

La présence au moment de la vaccination d'une **maladie aiguë avec fièvre** ;



Et pour certains vaccins : **certaines maladies chroniques, un déficit immunitaire** (par exemple, dû au VIH, à un traitement immunosuppresseur...)